

# RECRUTEMENT D'UN PRCE / PRAG ANGLAIS CLERMONT AUVERGNE INP

AFFECTATION: Pôle Langues

Date de prise de fonction: 1/09/2026

Composante: Sigma Clermont, Pôle Langues

Présentation de l'école : <a href="https://www.sigma-clermont.fr/fr">https://www.sigma-clermont.fr/fr</a>

#### **Profil enseignement:**

La personne recrutée sera affectée à Sigma Clermont, école d'ingénieurs du groupe Clermont Auvergne INP, et enseignera l'anglais à des étudiant.es de Cycle ingénieur (Bac+3 à Bac+5) et éventuellement en cycles préparatoires intégrés.

Elle effectuera un service annuel de 384h réparties à parts égales entre TD en classe entière (18 à 24 étudiants) et TP en demi-groupes. Les niveaux travaillés s'étendent du A2 au C1.

Les cours d'anglais dispensés visent l'acquisition de compétences langagières (anglais général, scientifique et professionnel), culturelles et interculturelles.

La personne recrutée contribuera à la réflexion didactique et pédagogique, elle s'impliquera également dans l'élaboration de supports pédagogiques et de supports d'évaluation. Ces tâches impliquent la participation à des réunions régulières et à divers groupes de travail.

Elle assurera également des cours de préparation à différentes certifications d'anglais (TOEIC, Linguaskill, etc.), et participera à l'organisation et à la surveillance du passage de ces certifications. Avoir une habilitation TOEIC est un plus mais n'est pas obligatoire (l'école financera la formation à l'habilitation TOEIC le cas échéant).

Seront également demandés un investissement dans la coordination pédagogique et une participation active, entre autres, au suivi des étudiant·es, au recrutement et à l'encadrement de vacataires ainsi qu'à diverses tâches administratives (composition des groupes d'étudiants, participation aux jurys de semestre, ...).

Le poste requiert une présence régulière tout au long de l'année, de début septembre à mi-juillet avec un potentiel déséquilibre entre les deux semestres.

Compte-tenu des nécessités de service, le ou la candidat.e devra résider en région clermontoise à la rentrée 2026 puisque les cours sont répartis sur tous les jours de la semaine.

#### **Compétences requises:**

• Concevoir et dispenser des cours adaptés aux besoins des élèves ingénieur.es, du niveau A2 à C1,

- Être familiarisé.e à l'approche par compétences et maîtriser le CECRL,
- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques (Excel, traitements de texte, plateforme pédagogique), ainsi que les outils de création de supports visuels.

Une expérience de l'enseignement de l'anglais dans le supérieur à des étudiants de profil scientifique ou technique serait un plus

## <u>Connaissances linguistiques, culturelles, pédagogiques</u>:

- Solides connaissances de la langue anglaise, de la culture et de la civilisation du monde anglophone
- Intérêt pour le domaine des sciences et technologies
- Intérêt pour le monde industriel
- Connaissances dans le domaine de l'interculturel
- Connaissances des certifications en langue anglaise

#### Savoir-être:

- Sens du relationnel et esprit d'équipe
- Sens de l'initiative, capacités d'adaptation et de travail en autonomie
- Dynamisme, réactivité, rigueur

-----

### Pour plus d'information sur le poste, écrire :

- Service RH: malika.fetu@clermont-auvergne-inp.fr

- Responsable Pôle Langues : Vincent CONDAT vincent.condat@sigma-clermont.fr
- Responsable Anglais: Audrey MARGUERIE <u>audrey.marguerie@sigma-clermont.fr</u>
- Directeur des Etudes : Fabrice GROS fabrice.gros@sigma-clermont.fr

La procédure de recrutement se déroule via le module VEGA de Galaxie.

## Le dossier doit comporter :

- CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la Directrice Générale de Clermont Auvergne INP
- La fiche de candidature à télécharger (ANNEXE1 fiche de candidature)
- Copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du Second Degré
- Copie du dernier arrêté d'affectation pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement, etc...)
- Le cas échéant, l'arrêté justifiant une position autre que l'activité (détachement, disponibilité ou congés divers)
- Une pièce d'identité